

S Y S
P O N S

DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR INTERNATIONALE ZUSAMMENARBEIT (GIZ) GMBH

ÉVALUATION FINALE DES PROJETS PILOTES FINANCÉS PAR LE SCCIF AU KENYA ET EN OUGANDA



Evaluation report
Résumé exécutif (version française)

19.05.2025

NOTRE CONTACT

Syspons GmbH

Prinzenstraße 85d
10969 Berlin
Germany

www.syspons.com
© Syspons. All rights reserved.

Lennart Raetzell
Manager

T: +49 151 | 26 46 04 83
E: lennart.raetzell@syspons.com

Alexandra Hoppe
Consultante senior

T: +49 151 | 26 46 04 70
E: alexandra.hoppe@syspons.com

0 Résumé Exécutif

Contexte et objectifs

L'existence de marchés de **l'énergie** dans les contextes de déplacement est souvent négligée, bien que les personnes déplacées dans le monde dépensent plus de 1,6 milliard de dollars par an pour éclairer leur logement et cuisiner. En conséquence, chaque dollar investi dans un meilleur accès à l'énergie génère entre 1,40 et 1,70 dollar sous-emplois, de bénéfices environnementaux, de gains de productivité et de temps. Par ailleurs, l'accès à l'électricité permet aux populations déplacées de se sentir plus en sécurité la nuit, de maintenir les commerces ouverts après la tombée de la nuit et d'alimenter leurs activités productives. Dans ce contexte, le **Fonds d'Innovation de la Smart Communities Coalition (SCCIF)**, géré par **Energising Development (EnDev)** et coprésidé par Mastercard et l'USAID, visait à améliorer la prestation de services, l'autonomisation économique et l'intégration sociale des populations déplacées, y compris les réfugiés et les communautés hôtes en Afrique de l'Est. Le fonds a été conçu pour agir sur trois piliers stratégiques — l'énergie, la connectivité et les outils numériques — afin de provoquer un changement de paradigme dans les contextes humanitaires. Depuis le lancement du SCCIF, sept lauréats du Kenya et de l'Ouganda ont été sélectionnés parmi plus de 50 candidatures admissibles. Ces lauréats représentaient des alliances collaboratives entre des coopératives d'épargne et de crédit locales (SACCOs), des organisations non gouvernementales (ONG) et des entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables, ainsi que divers services de base tels que la mobilité électrique, la connexion Internet et l'accès à l'eau potable.

La GIZ a mandaté Syspions pour réaliser l'**évaluation finale** des projets pilotes financés par le SCCIF au Kenya et en Ouganda. L'**objectif** de cette évaluation finale était d'analyser de manière systématique le fonds et cinq projets pilotes sélectionnés selon les critères du CAD de l'OCDE. En parallèle, l'analyse devait également porter sur le potentiel de mise à l'échelle des projets, leurs effets sur la création d'emplois et la réduction des émissions de CO₂, ainsi que leur conformité au principe de "ne pas nuire". Sur la base de ces résultats, l'évaluation a formulé des recommandations pour le développement futur des projets et pour des initiatives similaires à venir.

Les **cinq projets pilotes financés par le SCCIF** suivants ont fait l'objet de cette évaluation finale :

1. **TryKE Group Limited : Solution de mobilité électrique durable**, mise en œuvre à Nairobi et dans le camp de réfugiés de Kakuma-Kalobeyi (Kenya)
2. **Infrastructure for Sustainable Development (I4SD) : Hub numérique et mobilité électrique**, mis en œuvre dans la zone de Rubondo du camp de réfugiés de Nakivale (Ouganda)
3. **Fenix International Uganda Limited, opérant sous le nom de ENGIE Energy Access Uganda : Accès à l'éducation grâce à des solutions solaires**, mis en œuvre dans les camps de réfugiés d'Adjumani, Kamwenge et Kiryandongo (Ouganda)
4. **PHB Development SRL, Bright Life et Yelekeni Farmer SACCO : Aviculture alimentée à l'énergie solaire**, mise en œuvre dans le camp de réfugiés de Kiryandongo (Ouganda)
5. **Akvo International SMC Limited : Kiosque d'eau alimenté à l'énergie solaire**, mis en œuvre dans le camp de réfugiés de Rhino (Ouganda)

L'évaluation a été menée entre novembre 2024 et mai 2025.

Méthodologie

Afin d'atteindre les objectifs de l'évaluation, l'équipe d'évaluation a élaboré une **méthodologie spécifique**, adaptée aux aspects centraux du mandat. L'évaluation a été structurée autour des **critères du CAD de l'OCDE** : pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité. Pour évaluer l'efficacité et l'impact, cette évaluation a appliqué le **modèle d'analyse de contribution de Mayne**, une approche structurée visant à comprendre les liens de causalité entre les interventions et les résultats observés. Pour analyser l'efficience de la mise en œuvre, l'évaluation a utilisé une matrice **RACI** (Responsable, Autorisé, Consulté, Informé) afin d'évaluer de manière systématique la clarté, la répartition et l'exécution des rôles et responsabilités au sein des projets. Tenant compte de la nature du SCCIF en tant que fonds d'innovation pour des projets pilotes, l'évaluation a également accordé une attention particulière au caractère innovant et à la capacité de mise à l'échelle des solutions mises en œuvre par les lauréats. Dans ce cadre, le **modèle de diffusion des innovations de Rogers** a été utilisé pour comprendre la manière dont de nouvelles idées, technologies ou approches ont été adoptées et diffusées au sein des communautés cibles.

Les **méthodes** utilisées comprenaient une analyse documentaire de l'ensemble des documents disponibles, des entretiens exploratoires, un atelier de Théorie du Changement, ainsi qu'une mission d'évaluation sur le terrain au Kenya et en Ouganda. Lors de la visite sur site, l'équipe d'évaluation a mené **21 entretiens et groupes de discussion avec plus de 60 personnes** pour collecter des données, ainsi qu'un atelier de restitution hybride en Ouganda afin de présenter et valider les premières conclusions avec les équipes de la GIZ et les lauréats.

Conclusions principales

L'évaluation finale a montré que le SCCIF et les projets pilotes financés par le SCCIF étaient hautement pertinents. Le SCCIF répondait aux priorités nationales des gouvernements kényan et ougandais, notamment en matière d'accès à l'énergie durable et de soutien aux populations réfugiées et aux communautés hôtes. Le recours à des solutions innovantes alimentées par l'énergie solaire pour la fourniture de services de base et la génération de revenus était en adéquation avec leurs cadres politiques et objectifs de développement. Les résidents des camps de réfugiés et des communautés hôtes ont confirmé la pertinence des interventions au regard de leurs besoins quotidiens, en particulier en matière de connectivité, de mobilité durable, d'accès à l'eau potable et de moyens de subsistance. Par ailleurs, le SCCIF a permis à des acteurs du secteur privé, sélectionnés en tant que lauréats du fonds, d'intervenir dans des marchés complexes. Les lauréats du fonds étaient motivés par une variété d'incitations à étendre leurs services aux camps de réfugiés et aux communautés d'accueil, notamment des intérêts commerciaux, des missions institutionnelles et des motivations personnelles. Le SCCIF s'est donc révélé être un mécanisme pertinent, répondant aux besoins des gouvernements, des camps de réfugiés, des communautés hôtes et des acteurs privés.

Le SCCIF a réussi à faciliter l'introduction temporaire de solutions innovantes, portées par le secteur privé, visant à améliorer la prestation de services de base et à renforcer les opportunités économiques pour les populations déplacées et les communautés hôtes touchées par les crises – en accord avec l'objectif principal du fonds (efficacité). Tous les projets pilotes ont porté sur le déploiement d'innovations utilisant l'énergie solaire dans les camps de réfugiés et/ou les communautés hôtes. Il s'agissait notamment des services de mobilité électrique mis en œuvre par TryKE et I4SD ; l'élevage de volailles sous-alimentation solaire promu par le consortium dirigé par PHB ; la fourniture d'eau potable par Akvo ; et les systèmes solaires domestiques avec des mécanismes de financement adaptés proposés par ENGIE. De plus, ENGIE et I4SD ont intégré des composantes visant à améliorer l'accès à l'éducation. Toutefois, bien que tous les lauréats soient parvenus à établir temporairement leurs services et à créer des opportunités économiques pour les groupes cibles,

plusieurs ont rencontré **d'importants défis de mise** en œuvre qui ont affecté la continuité ou l'établissement en temps voulu de leurs services. Ainsi, **les résultats ont varié selon les projets**. Seul le consortium dirigé par PHB a pleinement atteint les objectifs fixés, y compris l'échelle et la fonctionnalité prévues de son intervention. Les autres projets pilotes mis en œuvre par TryKE, I4SD, ENGIE et Akvo ont démontré un potentiel innovant, mais n'ont pas atteint les résultats escomptés en raison de contraintes contextuelles, opérationnelles ou institutionnelles.

Le SCCIF a contribué, dans une certaine mesure, à certains des impacts visés. L'évaluation a montré que le SCCIF a eu des effets positifs à long terme en matière de **réduction de la pauvreté, de création d'opportunités économiques et de mobilisation des ressources** (notamment pour les **femmes**). Toutefois, il est également apparu clairement que certaines solutions innovantes ont été interrompues ou suspendues, ce qui a limité leur contribution aux effets à long terme. En ce qui concerne les **trajectoires de développement bas carbone**, il est apparu que le SCCIF a également permis, dans une certaine mesure, de générer des effets durables dans les camps de réfugiés et les communautés hôtes, principalement en Ouganda. Le SCCIF visait également à améliorer durablement la **santé** des résidents des camps de réfugiés et des communautés hôtes. L'évaluation a identifié des effets positifs sur la nutrition en Ouganda. Il est plausible que le SCCIF contribue à d'autres effets à long terme sur la santé si I4SD poursuit ses activités et/ou si Akvo inaugure le kiosque à eau. L'évaluation s'est également penchée sur les contributions potentielles à long terme dans le domaine de l'**éducation** pour les résidents des camps de réfugiés et des communautés hôtes. Toutefois, dans le cas d'ENGIE, les prêts pour les frais de scolarité ont joué un rôle mineur par rapport aux kits solaires, et seuls des effets limités ont été constatés.

La durabilité des projets pilotes financés par le SCCIF varie considérablement, en raison de contraintes contextuelles, opérationnelles et institutionnelles. L'évaluation a montré que les solutions innovantes des projets pilotes sont les plus durables lorsque les structures locales ont été mobilisées ou intégrées dès le départ, par exemple dans la structure partenariale. De manière importante, les défis en matière de durabilité n'étaient pas principalement liés à un manque d'incitations (les groupes cibles ayant généralement manifesté une forte volonté de continuer à utiliser les services, notamment en raison des avantages financiers perçus), ni à une absence d'appropriation, à l'exception notable des prêts scolaires d'ENGIE et du projet d'Akvo, qui devait encore sélectionner une SACCO locale. C'est plutôt la combinaison de défis internes et externes qui a interrompu ou empêché la prestation des services, compromettant ainsi la continuité des résultats. Un exemple notable est celui du consortium PHB, BrightLife et Yelekeni SACCO, où les agriculteurs ont déjà exprimé leur intérêt pour l'expansion de leurs activités, indiquant à la fois une appropriation locale et un potentiel d'essaimage.

Le SCCIF a testé différentes solutions innovantes pour les services de base dans les camps de réfugiés et les communautés hôtes au Kenya et en Ouganda, avec des niveaux d'efficacité variables. Les projets pilotes ont présenté des degrés de rentabilité différents, qui ne correspondaient pas directement à la répartition des budgets : certains projets à budget plus modeste se sont révélés plus efficaces que d'autres, dotés de budgets plus importants. L'évaluation a également révélé que tous les projets pilotes financés par le SCCIF ont connu des retards de mise en œuvre, l'approvisionnement en équipements constituant le principal goulet d'étranglement. Enfin, l'équipe d'évaluation a analysé l'efficacité de mise en œuvre au niveau du fonds. Cette analyse a mis en évidence que les rôles et responsabilités étaient clairement définis. Les lauréats comme les membres de l'équipe projet de la GIZ ont exprimé leur satisfaction quant à la structure générale, à la répartition des tâches et à la clarté des procédures tout au long du processus de mise en œuvre.

En conclusion, le SCCIF a expérimenté une série de solutions innovantes visant à répondre à des défis spécifiques rencontrés par les camps de réfugiés et les communautés hôtes au Kenya et en Ouganda. Tous les projets pilotes ont utilisé l'énergie solaire comme levier central pour fournir des services essentiels tels que la connectivité, la mobilité durable et l'accès à l'eau potable. Ces solutions innovantes ont été bien

accueillies par les groupes cibles et ont réussi à mobiliser un groupe d'adopteurs précoces. Cependant, plusieurs projets financés par le SCCIF ont rencontré des défis majeurs lors de leur mise en œuvre, tels que des problèmes de qualité des équipements, une croissance rapide dépassant leur capacité, des divergences de compréhension entre le lauréat et la SACCO concernant la solution innovante du projet pilote, et/ou un engagement financier limité de la part des parties prenantes. En conséquence, certaines innovations ont été interrompues, réduites ou suspendues pendant la mise en œuvre. Ces expériences soulignent la nécessité d'ajustements avant que ces solutions puissent être mises à l'échelle dans d'autres régions ou auprès d'autres populations confrontées à des défis similaires. Cela reflète la nature même du SCCIF, qui soutient des projets pilotes innovants et à haut risque dans des contextes difficiles, où les incertitudes et les obstacles sont inhérents, mais offrent également des enseignements précieux pour les efforts futurs.

Au-delà des critères du CAD de l'OCDE, l'évaluation finale des projets pilotes financés par le SCCIF a également permis de tirer des **enseignements importants sur la manière dont les processus de reporting, de gestion des connaissances et d'apprentissage** ont été abordés dans le cadre du SCCIF. À cet égard, il est apparu que, bien que les modèles de rapports fournis soient courts, concis et structurés, le reporting s'est révélé inégal, avec peu de données quantitatives fournies par les lauréats. En outre, certains lauréats ont exprimé un vif intérêt pour un renforcement de la collaboration et des échanges au sein du SCCIF – avec la GIZ ainsi qu'avec les autres lauréats –, afin de favoriser l'apprentissage mutuel et l'amélioration continue de la mise en œuvre de leurs projets pilotes dans les camps de réfugiés.

Recommandations d'action

Sur la base des constats et de l'analyse, les huit recommandations suivantes sont proposées.

Recommandation 1 – « Fonds d'innovation » : Le Smart Communities Coalition Innovation Fund (SCCIF) s'est révélé être un mécanisme de financement pertinent ; il est recommandé de poursuivre le fonds, soit sous sa forme actuelle, soit dans un format similaire.

Recommandation 2 – « Proposition : délais » : Les futurs projets pilotes devraient prévoir des délais suffisants pour l'approvisionnement des équipements nécessaires.

Recommandation 3 – « Proposition : budget » : Lors de la rédaction de leur proposition, les futurs projets pilotes devraient confirmer les budgets alloués à leurs activités planifiées.

Recommandation 4 – « E-mobilité » : Les futurs projets pilotes dans le domaine de la mobilité électrique devraient sélectionner avec soin des véhicules adaptés au contexte et aux conditions locales, et garantir la disponibilité des pièces de rechange nécessaires.

Recommandation 5 – « Structure partenariale » : Les futurs projets pilotes devraient établir, dès la phase de conception et de mise en œuvre, des partenariats avec des organisations locales.

Recommandation 6 – « Mise à l'échelle » : Les futurs projets pilotes devraient gérer avec attention la montée en charge de leurs services afin que la capacité technologique et les ressources financières augmentent parallèlement à la demande.

Recommandation 7 – « Reporting » : Pour les futurs projets pilotes, le SCCIF devrait veiller à ce que les lauréats soumettent des rapports complets et précis sur leurs activités et leurs résultats.

Recommandation 8 – « Échanges » : Pour les futurs projets pilotes, le SCCIF devrait renforcer le soutien aux lauréats, par exemple via des séances de réflexion collective, et faciliter davantage les échanges entre projets pilotes.

NOTRE CONTACT

Syspons GmbH

Prinzenstraße 85d
10969 Berlin
Germany

www.syspons.com
© Syspons. All rights reserved.

Lennart Raetzell
Manager

T: +49 151 | 26 46 04 83
E: lennart.raetzell@syspons.com

Alexandra Hoppe
Consultante senior

T: +49 151 | 26 46 04 70
E: alexandra.hoppe@syspons.com